



**A LIRE
ATTENTIVEMENT**

Merville, le 3 juillet 2025

Madame, Monsieur,

Vous avez décidé de confier votre enfant à l'équipe éducative du collège Saint Robert ; nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée ou renouvelée.

Le collège est une étape dans la vie d'un enfant ou d'un adolescent. C'est d'abord un lieu d'apprentissage mais aussi un lieu de vie où l'enfant grandit et se construit. Notre but est d'accompagner chacun d'eux sur ce chemin. Ces objectifs sont inscrits dans notre projet éducatif. Vous pourrez le relire dans le livret de bord de votre enfant.

Le collège est aussi un lieu où ils ont plaisir à se retrouver. Notre souhait est de les accueillir individuellement ou ensemble dans la bonne humeur et de faire du collège un endroit où il fait bon vivre et travailler.

Toute l'équipe aura plaisir à vous accueillir le **Lundi 1er septembre** pour la prochaine rentrée scolaire. Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Directeur,
Didier VASSEUR

* _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ *

1 – ORGANISATION GÉNÉRALE du COLLÈGE SAINT ROBERT

. **Directeur** : Monsieur Didier VASSEUR (administration, liaison avec les familles, problèmes importants, questions financières, orientation), reçoit sur rendez-vous.

. **Responsable pédagogique** : Madame Anne-Sophie HERNOUT

. **Conseillères Principales d'Education** :

Madame Laetitia VANWILDERMEERSCH : Responsable de la vie scolaire (absences, retards, discipline et vie dans l'établissement, PAI) Tél. 03.28.42.76.77

Madame Pascale FLAN : Elèves à besoins éducatifs particuliers (PPRE, PAP, PPS) Tél (à venir)

. **Secrétariat** : Madame Christine DIDIER (transports scolaires, accidents, bourses, aides à la restauration, Ecole Directe, réunions parents/professeurs...) – Tél. 03.28.42.82.60

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
mercredi : de 8h00 à 12h30.

. **Comptabilité** : Madame Myriam MATTON (facturation élèves, prélèvements, règlements cantine, voyages...) – Tél. 03.28.42.83.83

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 8h30 à 12h30 en semaine B.

2 – RENTRÉE

Elle est prévue le **LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025 (Merci de bien respecter ces horaires)** :

• à 8 h 30 pour les élèves de 6^{ème} (ramassage scolaire aux horaires normaux). A l'issue de l'appel des élèves dans leur classe, nous accueillerons les parents autour d'un café pour répondre aux éventuelles questions. La pause repas a lieu de 12h30 à 13h30 le jour de la rentrée.

• à 13 h 30 pour les élèves de 5^e - 4^e - 3^e

Afin de faciliter le bon déroulement de la rentrée, des listes de classe seront affichées dans la cour. Merci d'arriver vers 13h10.

Chaque élève trouvera donc facilement la classe qui lui a été attribuée pour l'année scolaire. Il ne sera procédé à aucun changement.

La journée ou demi-journée de rentrée se déroule avec le professeur principal et se termine à 16h30.

☞ **En cas d'absence de votre enfant le jour de la rentrée, veuillez nous le signaler au 03.28.42.76.77 (bureau de vie scolaire/absences).**

3 - LIVRES et PAPETERIE

a) Les professeurs de chaque classe ont établi une liste de fournitures utilisées durant l'année scolaire.

Cette **papeterie (pour ceux qui en ont fait la demande)** et les **livres scolaires** seront distribués aux élèves selon le planning suivant :

Mardi	{ 10 h - 12 h → 6 ^e		Jeudi	{ 10 h - 12 h → 4 ^e
26 août	{ 14 h - 16 h → 5 ^e		28 août	{ 14 h - 16 h → 3 ^e

Le colis de fournitures sera vérifié sur place par vos soins. Toute erreur doit être signalée immédiatement, aucune réclamation ne sera acceptée après votre départ. Ces mesures engendreront un délai d'attente plus important, merci de votre compréhension.

L'agenda sera intégré au livret de bord et remis aux élèves le jour de la rentrée, il est donc inutile d'en acheter un.

Merci de respecter strictement ces plages horaires. Dans le cas de fratries, il est possible de retirer livres et fournitures aux jours et horaires de l'**ainé** des enfants.

Nouveauté

✚ **Pour la papeterie**, vous avez la possibilité cette année de régler le colis **par carte bleue sur Ecole Directe entre le 14 juillet et le 25 août 2025** ou **le jour de la distribution** en espèces ou chèque à l'ordre du collège St Robert (aucun paiement en carte bleue ne sera possible le jour même).

✚ Le petit matériel (stylos, crayons, feutres...) est inclus dans le lot papeterie.

✚ **Les livres devront être recouverts pour le LUNDI 1er SEPTEMBRE.**

Le prêt des livres étant un service gratuit, pris entièrement en charge par l'établissement, nous nous verrons dans l'obligation, avec beaucoup de regrets, de facturer les livres aux enfants peu soigneux. Nous vous conseillons d'apposer sur la couverture plastifiée une étiquette avec le nom et le prénom de l'élève.

En ce qui concerne les casiers, vous avez indiqué lors de l'inscription si vous souhaitiez ou non en réserver un. La liste des élèves avec le numéro de casier attribué sera affichée dans la cour le jour du retrait des livres et fournitures. L'élève pourra donc y apposer un cadenas dès la rentrée.

b) Voici la liste des **fournitures nécessaires** qui ne seront **pas distribuées au Collège** :
(sauf en 6^{ème} pour le lot Géométrie)

une **clé USB obligatoire** à conserver dans la trousse, des écouteurs Filair, un bloc-notes A5. Lot géométrie : un critérium mine, un compas, une règle graduée en plastique transparent de 30 cm, un rapporteur gradué en degrés, une équerre.

Espagnol : un chiffon pour l'ardoise

Classes de 3^e et option DNL 4^e-3^e : 1 blouse en coton pour les cours de sciences physiques.

Dictionnaires : prévoir un dictionnaire de poche Français dès la 6^{ème} (qui restera dans la salle de classe en 6^e), un dictionnaire anglais-français/français-anglais (ex : Robert & Collins maxi anglais), un dictionnaire Français/Latin et ou Latin/Français (Bordas) pour les élèves latinistes à partir de la 5^{ème}.

Calculatrice : une calculatrice scientifique **collège** dès la 6^e pour les Mathématiques (Texas ou Casio).

=> **Inutile d'emporter tout ce matériel le jour de la rentrée.**

|| **Sont strictement interdits** afin de préserver le mobilier des classes : ||

- . Les cutters et objets tranchants autres que ciseaux à bouts ronds,
- . Le blanc correcteur liquide et les marqueurs à encre indélébile.

c) **Livres**

La liste des livres étudiés en cours de français sera communiquée à la rentrée. Nous vous proposerons alors une commande groupée.

Cependant, les élèves de 6^e devront se procurer eux-mêmes pour la rentrée le livre suivant : « **la rivière à l'envers** » de Jean-Claude Mourlevat- Tome 1 – Tomek – Collection Pocket Jeunesse et garder le livre offert par l'Education Nationale en fin de CM2 « **L'Odyssée** » d'Homère adaptée par Murielle Szak. Il n'est pas nécessaire de les lire pendant les vacances.

d) Trousseau annuel EPS :

- un sac de sport différent du sac de cours : le sac contenant la tenue d'EPS est obligatoire et doit être différent du sac de cours.
- une paire de baskets **de sport** propres
- une tenue complète de sport dont une paire de chaussettes
- un sac plastique pour y mettre les vêtements et baskets mouillés ou sales
- une gourde
- **Pour les élèves de 4^e et de 3^e** : Une raquette de tennis de table (épaisseur de mousse 1,5 mm)

Il est préférable d'inscrire le nom de votre enfant sur ses affaires : trop de choses étant perdues ou oubliées chaque année ! Les déodorants en spray sont interdits (cf. règlement intérieur).

4 - HORAIRES DES COURS et VACANCES SCOLAIRES 2025-2026

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 11h30 ou 12h30 - de 12h25 ou 13h25 à 16h30 ou 17h30.

Mercredi : de 8h30 à 12h30 à savoir

- **pour tous les élèves un mercredi sur deux en alternance.**
- Concrètement, la rentrée se déroule en semaine A, les élèves de 6^e et 4^e auront donc cours le mercredi 3 septembre (semaine A), les élèves de 5^e et 3^e le mercredi 10 septembre (semaine B). Le calendrier des semaines A et B est communiqué dans le livret de bord.

Vacances scolaires :

Toussaint : du vendredi 17 octobre au lundi 3 novembre 2025
Noël : du vendredi 19 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026
Hiver : du vendredi 13 février au lundi 2 mars 2026
Printemps : du vendredi 10 au lundi 27 avril 2026
Ascension : du mercredi 13 mai au lundi 18 mai 2026
Été : le vendredi 3 juillet 2026.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

5 - AUTORISATIONS D'ABSENCES

Merci de bien respecter les règles suivantes :

La scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans ; les seuls motifs d'absences recevables sont :

- . une maladie de l'enfant, une maladie contagieuse d'un membre de la famille,
- . une réunion solennelle de famille (mariage, enterrement...)
- . un accident durant le transport.

*** Lorsqu'un élève doit s'absenter**, la famille doit en **préciser le motif, par écrit, à Mme Vanwildermeersch AVANT L'ABSENCE sur le livret de bord.**

Si l'absence n'est pas prévisible (maladie par exemple), **prévenir le bureau CPE le plus rapidement possible (avant 9h ou 13h pour une absence l'après-midi) par téléphone au 03.28.42.76.77, par mail cpe@cscmerville.fr ou via la messagerie Ecole Directe à Mme Vanwildermeersch et nous faire connaître le motif par écrit, dans le livret de bord, dans les 48 heures.** Un appel téléphonique ou un mail n'est pas un justificatif, le livret de bord doit être complété par les responsables légaux de l'élève.

Ces règles nous sont imposées par le contrat qui lie l'établissement à l'État.

Les absences injustifiées dépassant 4 ½ journées par mois doivent être portées à la connaissance de l'Inspection d'Académie. Les vacances prises sur le temps scolaire ne sont pas des motifs recevables.

6 - CANTINE

Le repas en **self-service** est proposé les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les nouveaux élèves se verront remettre à la rentrée une carte avec code-barres. Les « anciens » gardent leur carte.

La carte est mise à disposition des élèves, **mais reste la propriété du collège**. Seules les cartes en bon état sont acceptées. En cas de détérioration ou de perte, l'élève devra se présenter au bureau avec la somme de **10 €** pour en obtenir une nouvelle.

Pour les familles qui **n'ont pas opté** pour le prélèvement cantine, afin d'approvisionner son compte, votre enfant devra déposer son règlement (chèque de préférence, à l'ordre du Collège St Robert, d'un **multiple de 5,35 € pour les demi-pensionnaires ou 5,70€ pour les externes**) dans la boîte aux lettres « comptabilité » située à

l'entrée du restaurant scolaire. Madame Matton créditera la carte du montant correspondant. Pour ceux ayant opté pour le prélèvement automatique, la carte sera créditée une fois la facture annuelle éditée (fin septembre).

Pour les élèves qui mangeront **dès le lundi 1er septembre, sauf si vous avez opté pour le prélèvement**, nous vous demandons de remettre à votre enfant, **le jour de la rentrée, un chèque de 53,50€** (demi-pensionnaire) **ou 57 €** (externe) **pour 10 repas, par exemple.**

Nous vous rappelons que pour ceux qui ont opté pour le prélèvement automatique, le premier prélèvement d'un montant forfaitaire de **50 €** (contribution familiale uniquement) ou **120 €** (50€ contribution familiale + 70 € pour la restauration) interviendra dès le **5 septembre 2025** (ou le 10 ou le 15 suivant la date que vous avez indiquée lors de l'inscription).

7 - REUNIONS DE PARENTS

Une réunion de parents sera programmée au cours du premier trimestre. **Un calendrier vous sera communiqué, par circulaire, au début de chaque trimestre.** Par ailleurs, **il est toujours possible de rencontrer les professeurs.** Il suffit pour cela de **fixer un rendez-vous par l'intermédiaire du livret de bord.** **N'oubliez pas de contrôler ce livret très régulièrement.**

8 - CARTE D'IDENTITÉ et autorisation de sortie du territoire

Afin d'organiser des voyages hors du territoire *français*, **il est indispensable que tous les élèves bénéficient le plus rapidement possible d'une carte d'identité, ainsi que d'une autorisation de sortie du territoire (A.S.T.) en cours de validité.** Ce document (AST) vous sera remis en temps voulu. Un voyage en Angleterre étant prévu en mai-juin 2026 pour les élèves de 6e, un passeport sera nécessaire.

9 - ETUDE DU SOIR

Si vous le désirez, vous pouvez nous confier vos enfants après la classe **jusqu'à 17h30.**

Les inscriptions à l'étude se feront auprès de Mme Vanwildermersch par la circulaire distribuée le jour de la rentrée. **Attention, le nombre de places est limité.**

L'étude du soir n'est pas une garderie, les élèves s'engagent à travailler sérieusement.

Le prix de l'étude est forfaitaire, soit à l'année :

- 1 fois/semaine = 45 €
- 2 fois/semaine = 91,50 €
- 3 fois/semaine = 144 €
- 4 fois/semaine = 186 €

Il y aura étude à partir du LUNDI 8 SEPTEMBRE.

10 – ECOLE DIRECTE

Le site sera en « mode été » du 14 juillet au 8 septembre (certaines fonctions seront donc désactivées). Veuillez donc à imprimer les bulletins trimestriels et factures avant le 14/7. Une charte de bonne utilisation sera jointe au livret de bord.

11 – TRANSPORTS SCOLAIRES

La gratuité du transport scolaire est accordée si les règles de sectorisation telles que définies dans le nouveau règlement de transport scolaire (document déposé sur Ecole Directe art 1.1.2 et 1.2.1.) sont respectées.

Les élèves **domiciliés dans une commune du Nord ou à Calonne/la Lys** ayant fait la demande de transport en ligne ou bénéficiant déjà du transport devront se connecter sur le site <https://transports.hautsdefrance.fr/transport-scolaire/>, dans la rubrique « suivi », télécharger leur prise en charge et la transmettre à Arc en Ciel 1 - 5 Rue du Ponceau - 59140 DUNKERQUE pour obtenir leur carte.

Les nouveaux élèves **domiciliés à Lestrem** ayant fait la demande de transport en ligne recevront leur carte pass directement à leur domicile, dernière quinzaine d'août (circuit scolaire n° 4753).

Les nouveaux élèves qui n'ont pas fait de demande de carte de transport en JUIN sont priés de saisir leur demande d'urgence sur le site <https://nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr/> s'ils sont domiciliés dans le département du Nord, <https://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr/> s'ils sont domiciliés dans le département du Pas de Calais.

Pour les élèves qui bénéficiaient déjà du transport et d'une carte pass pass, le renouvellement est automatique, aucune démarche n'est à effectuer (sauf en cas de changement d'adresse ou d'établissement scolaire ou perte de la carte), les trajets seront chargés à distance sur les cartes si les conditions de sectorisation sont respectées.

Conformément au nouveau règlement régional des transports scolaires, les droits à la gratuité des transports scolaires des collégiens qui ne fréquentent pas leur établissement de rattachement ne seront pas renouvelés. Les familles des élèves concernés seront invitées à mettre à jour leur dossier individuel afin qu'une nouvelle étude soit réalisée par les services régionaux. En effet, le règlement régional prévoit la prise en considération de certaines situations individuelles et/ou des formations spécifiques suivies (langues vivantes et options). Le cas échéant, ces éléments doivent être communiqués à la Région. Un mail et/ou courrier postal sera adressé aux familles en ce sens. Pour aider les familles dans leurs démarches et répondre à toutes leurs questions, la Région Hauts-de-France a mis en place une permanence téléphonique jusqu'au 30 septembre 2025 du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 8h à 13h30 via le numéro de téléphone **03 74 27 00 50**. Un abonnement annuel à 75€ pour les non ayants-droit à la gratuité pour cause de scolarisation hors secteur de rattachement sera commercialisé par les transporteurs dans le courant de l'été.

Les grilles horaires seront mises en ligne sur le site du collège dès parution (fin août).

12 - EVEIL SPIRITUEL

Afin de faciliter le déroulement de l'éveil spirituel, il est préférable d'organiser des groupes de faible effectif. Malheureusement, à ce jour, **il manque d'animateurs/trices**. Aussi, je compte sur les parents disponibles pour venir rejoindre l'équipe existante.

N'hésitez pas à vous faire connaître au Collège !

Une heure chaque semaine avec les élèves (pouvant être animée à plusieurs) et quelques réunions dans l'année.

La préparation s'effectue en équipe animée par M^{me} Clep, animatrice en pastorale.

N'ayez pas peur de vous lancer ! Vos enfants vous en seront reconnaissants.

13 - DATES A RETENIR

Une réunion d'informations destinée **aux parents d'élèves de 6e** se déroulera les mardi 23 ou jeudi 25 septembre (selon les classes) de 17h à 19h00.

Les élèves de 3^e seront en stage les lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 décembre 2025, les élèves de 4^e les 9 et 10 avril 2026.

Les photos de classe et individuelles sont prévues le lundi 15 septembre.

14 - INSCRIPTIONS 2026/2027

Si vous avez un enfant actuellement en classe de CM2 dans une école publique ou privée « hors secteur », merci de contacter Mme Didier dès le lundi 15 septembre, afin de prendre rendez-vous (03.28.42.82.60).

Merci également de le faire savoir autour de vous.

De bonnes vacances à tous !

Le Directeur,

Didier VASSEUR

Collège Saint Robert – Centre Scolaire Catholique Merville-Vieux Berquin

22, rue des Capucins – 59660 Merville

Tél : 03 28 42 82 60 - e-mail : saintrobert@cscmerville.fr -

www.cscmerville.fr -  college.st.robert.merville